

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Lens (62300)

Réponses de Naceira Vincent, au nom de la liste « LENS VERTS L'AVENIR »

— le 19/02/2020 à 23:06 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Nous devons fixer dès le début du mandat des objectifs ambitieux et mesurables, co-construits avec les acteurs associatifs et les usagers réunis au sein du comité vélo : budget annuel, objectif en % de part modale, kilomètres de pistes cyclables, nombre de places de stationnement vélo, etc.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Une politique de mobilité se construit avec les associations d'usagers et les usagers, en amont des projets et révisions de documents d'urbanisme.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Route de Lille, Rue de Londres, Route de la Bassée, Route de Béthune, Rue de la gare, Avenue Van Pelt, Avenue de Varsovie, Avenue du 4 Septembre, Rue René Lanoy

Le sentiment d'insécurité sur la route est un frein majeur. C'est donc une condition sine qua non au développement de la pratique du vélo.

Action n°4 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Gare, Louvre, Office de Tourisme, Colisée, Terrils

Mieux que le city-tour traditionnel, le velo-tour ! Nous adhérons.

Action n°5 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Loos-en-Gohelle, Liévin, Salaumines, Avion, Vendin-le-Vieil.

La mobilité ne s'arrête pas aux frontières d'une commune. Nous porterons biens évidemment cette mesure de bon sens.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°6 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Nous partageons. Lens doit être la ville de toutes et tous. Les piétons, les cyclistes et autres usagers (trottinette, roller, etc) doivent pouvoir trouver leur juste place dans l'espace public.

Action n°7 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2×2 voies en 2×1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos.

Action n°8 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Un diagnostic en début de mandat doit nous permettre d'établir la liste des voies qui permettent ces aménagements, en concertation avec le comité vélo.

Action n°9 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Un diagnostic en début de mandat doit nous permettre d'établir la liste des voies qui permettent ces aménagements, en concertation avec le comité vélo.

Action n°10 : je m'engage

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment passer en zone 30 les rues en sens unique du centre ville (entre la gare et l'avenue du 4 Septembre) et y généraliser le double-sens cyclable

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°11 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Action n°12 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Action n°13 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Une priorité que les installations municipales soient exemplaires.

Action n°14 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°15 : je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

En accord avec le rôle du comité vélo, qui doit abonder en amont la révision du PLU avec des préconisations ambitieuses (poser un objectif en % de surface de plancher minimale pour le stationnement vélo).

Action n°16 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Action n°17 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Action n°18 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

Oui il faut ouvrir la maison du vélo aux associations. La lutte contre le vol est également un pré-requis pour favoriser l'essor du vélo.

Promouvoir une culture vélo

Action n°19 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Action n°20 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Action n°21 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Action n°22 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".

Nous expérimenterons la journée sans voiture dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité.

Action n°23 : je m'engage

Créer une "fête du vélo".

Action n°24 : je suis indécis·e

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Nous devons au préalable mener une campagne d'information/prévention sur ce sujet.

Action n°25 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Commentaires généraux

Nous portons une vision de l'espace public partagé pour toutes et tous. Nous devons amener les lensoises et les lensois progressivement vers les modes de transports doux, sans opposer les usagers les uns aux autres.